



Planning avant de commencer les travaux

- En choisissant les bois appropriés et une construction adéquate, vous pouvez réduire sensiblement l'utilisation de produits de conservation du bois.
- N'achetez que les quantités de peinture dont vous avez réellement besoin. La plupart des fabricants de peinture proposent leur marchandise dans des récipients de différentes tailles. On peut ainsi prévenir des déchets superflus étant donné que les peintures et les laques ne se conservent pas de manière illimitée. Quelques fabricants de peinture proposent sur leur site internet des logiciels permettant de contrôler au préalable l'effet qu'ont les peintures dans des pièces. Vous y trouverez par ailleurs d'autres informations utiles, par exemple sur le choix des pinceaux appropriés.



Choix des bonnes peintures

- Pour votre propre sécurité et santé, utilisez à l'intérieur uniquement des peintures et produits de conservation du bois autorisés pour les intérieurs.
- Dans le domaine du bricolage, il existe pour presque toutes les applications des produits non nocifs composés de matières végétales ou minérales disponibles en quantités suffisantes. De nombreuses peintures utilisées par les enfants, par ex. les peintures à la main, la craie, la peinture pour décorer les vitres ou la pâte à modeler, ne doivent pas être conservées longtemps et peuvent donc se composer presque exclusivement de matériaux naturels : terre minérale ou éléments végétaux pour la couleur, colle de pâte de cellulose comme liant et eau comme solvant.
- Privilégiez les peintures murales qui ont un pouvoir couvrant élevé. Vous pourrez ainsi vous passer éventuellement d'une deuxième couche.
- Les glacis à base de solvants polluent fortement l'air ambiant lorsqu'ils sèchent. Utilisez plutôt des produits à base d'eau dans les intérieurs.
- Lorsque vous achetez des peintures et des laques pour les intérieurs, choisissez des produits portant la mention « *Clever akafen – Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht®* ». Ces produits sont entre autres contrôlés au niveau de leurs composants (métaux lourds, teneur en COV, concentration de formaldéhyde, etc.). Par ailleurs, ces produits doivent avoir un rendement d'au moins 7 m² par litre et être disponibles dans des récipients de différentes tailles.

Après les travaux de peinture

- Pendant et après les travaux de peinture et de séchage, veillez à ce que les pièces soient bien aérées de manière à ce que d'éventuelles substances nocives puissent se dégager.
- Les restes de peinture se conservent plus longtemps si vous fermez bien les récipients et si vous les renversez. Une pellicule ne pourra alors pas se former en surface.
- Les déchets de peinture et de laque se composent en majeure partie de récipients auxquels adhèrent des résidus plus ou moins importants. Ces récipients souillés peuvent très souvent être recyclés. Ramenez vos récipients vides auxquels adhèrent des résidus de peinture ainsi que vos déchets souillés (pinceaux, rouleaux, etc.) à la *SuperDrecksKëscht®* (centre de recyclage ou collecte mobile).

Renseignez-vous auprès des commerçants spécialisés. Vous trouverez sur les sites www.clever-akafen.lu et www.sdk.lu une liste des magasins qui participent à l'action « *Clever akafen* ».